



Procès-verbal de la séance du comité 20 mai 2025

Murgasse 21, 3292 Busswil

Bienvenue

La présidente, Antonietta Polimeno, accueille le comité au complet à 18h30 et ouvre la séance:

Présents

Membres du comité : Antonietta Polimeno (Présidence), Erika Fassbind, João Liberado, Stefan Mani, Fidan Knushi

Fonctionnaires: Jakob Niederhauser (Protocole)

Invités: Aucun

Excusés: Aucun

1. Protocole

Communiqué Le procès-verbal de la dernière réunion n'a donné lieu à aucune discussion et n'a pas été discuté.

Conclusion Le procès-verbal est approuvé.

2. Communiqué de la présidente

Communiqué **Procédure pénale contre PAS et Oiseaux d'agrément Suisse (deuxième association)** En ce qui concerne la plainte pénale, la police cantonale bernoise a contacté Antonietta Polimeno et lui a demandé des informations complémentaires.

Conclusion Jakob Niederhauser prend contact avec l'avocat Manuel Bigler et contacte ensuite la police cantonale.

Communiqué **Demande de mesures Nom « Oiseaux d'agrément Suisse » et logo**
Antonietta Polimeno informe sur l'état des négociations.
Le Tribunal régional Jura bernois-Seeland nous a fait parvenir une décision partielle du 14.05.2025 : La procédure contre la deuxième association est classée, car celle-ci s'est dissoute. Les frais de justice de Fr. 300.00 sont mis à la charge de Heinz Kripahle. En outre, il doit payer à Oiseaux d'agrément Suisse (première association) une indemnité de partie de Fr. 735.00. Au moment de la réunion du comité, la décision partielle n'est pas encore entrée en vigueur.

Conclusion Prise de connaissance

Communiqué **Bague unique**
L'accord conclu le 15 mars 2025 n'a pas encore été signé et n'est donc pas (encore) en vigueur. Oiseaux d'agrément Suisse tient à jour la liste des preneur de bagues.



Conclusion	Prise de connaissance
Communiqué	Contrôle des membres Oiseaux d'agréments suisse Pour pouvoir exposer à une SwissBird, les oiseaux doivent être bagués avec leur propre bague d'élevage unique et l'exposant* doit être membre d'Oiseaux d'agrément Suisse. Un contrôle ultérieur a montré que tous les exposants* de SwissBird ne sont pas membres d'Oiseaux d'agrément Suisse. Le contrôle des membres doit être amélioré.
Conclusion	La décision de prendre des mesures est reportée.
Communiqué	Dialogue avec l'ASPO L'ASPO demande sans engagement à Oiseaux d'agrément Suisse si l'exposition de l'ASPO pourrait également avoir lieu à l'occasion de SwissBird. En principe, le comité est favorable à cette demande, mais il ne doit pas y avoir de concurrence avec l'importance de SwissBird.
Conclusion	Antonietta Polimeno informe Michael Rust président ASPO que Fidan Knushi s'occupe du ressort des expositions et qu'il est l'interlocuteur correspondant.

3. Page d'accueil / Internet

Communiqué	Page d'accueil Oiseaux d'agrément Suisse La page d'accueil est examinée et discutée en détail. Les erreurs et les points faibles sont mis en évidence. La page d'accueil d'Oiseaux d'agrément Suisse doit être actualisée au moins une fois par mois. Les nouveaux membres du comité doivent être mis à jour sur la page d'accueil, si nécessaire d'abord sans photo. L'organigramme doit également être mis à jour. Les points de menu tels que « Actualités » et « Newsletter » sont importants. Afin d'attirer nos membres sur la page d'accueil, un message électronique doit être envoyé après chaque mise à jour. Ces messages peuvent être standardisés et toujours formulés de la même manière.
Conclusion	Antonietta Polimeno discute des points avec Leo Favaro. Jakob Niederhauser actualise l'organigramme.
Communiqué	Adresses E-Mail Les adresses e-mail doivent être écrites sans « ö » mais avec « o ».
Conclusion	La décision prise lors de la dernière réunion du comité doit être mise en œuvre. Antonietta Polimeno informe Leo Favaro en conséquence.

4. Association des juges d'élevage

Communiqué	Exceptionnellement, la livraison des oiseaux à SwissBird 25 se fera déjà le mercredi 07.01.2026 et le jugement des oiseaux sera effectué le jeudi 08.01.2026.
------------	---



Conclusion	Prise de connaissance
------------	-----------------------

5. SwissBird

Communiqué	Stefan Mani présente un membre de son association qui est prêt à effectuer des traductions du français vers l'allemand.
------------	---

Conclusion	Le comité en prend bonne note et transmet les coordonnées en conséquence.
------------	---

6. Attestation de compétence

Communiqué	L'attestation de compétences d'Oiseaux d'agrément Suisse aura lieu le 6 septembre 2025.
------------	---

Des fichiers de présentation pour le Power Point ont été envoyés à Michael Braun. Oiseaux d'agrément Suisse veut présenter la présentation et les documents à l'OFAG suffisamment tôt.

Conclusion	Fidan Knushi prend contact avec Michael Braun et Peter Schmid et clarifie avec les deux responsables de cours la date de remise des documents au comité Oiseaux d'agrément Suisse. Le comité se charge de la remise des documents à l'OFAG.
------------	---

7. Info meeting

Communiqué	Nous avons reçu un e-mail de notre collègue tessinois Michael Moretti. Il propose d'organiser l'info meeting du 20 septembre 2025 à Airolo.
------------	---

Airolo se trouve à plus de 3 heures de route de la Suisse romande. Il n'est pas certain que les membres investissent ce temps de voyage pour une réunion d'information.

Antonietta Polimeno remercie l'offre et demande s'il est possible d'organiser une AD.

Conclusion	La réunion d'information aura lieu le 20 septembre 2025 chez Kleintiere Mett, Chemin du Long-Champ 96, 2504 Bienne.
------------	---

8. Projets

Communiqué	Règlement d'exposition
------------	-------------------------------

Lors de l'AD de Stettlen, le règlement des expositions a été approuvé avec une modification. Les modifications ont été intégrées dans les versions allemande et française.

Conclusion	Le règlement des expositions est ainsi mis en vigueur et publié à la date de l'AD, le 26 avril 2025.
------------	--



Communiqué	Déclaration de protection des données Une déclaration de protection des données est disponible sous forme de projet. Il n'y a pas d'objection ni de complément à cette déclaration. L'approbation des règlements n'est pas réglée dans les statuts. Elle devrait être réglée de manière contraignante.
Conclusion	- Tenir à jour les éventuelles modifications des statuts dans la liste des affaires en suspens. - Publier la déclaration de protection des données sous forme de projet sur le site Internet et la soumettre à l'approbation de la prochaine AD.

9. Finances

Communiqué	Les associations « Les Amis des Oiseaux Fribourg » et « Pirol Winterthur » n'ont pas rempli leurs obligations financières. Erika Fassbind (finances) a engagé des poursuites contre ces deux associations.
Conclusion	Prise de connaissance

10. Divers

Communiqué	Composition du comité directeur										
	<table> <tr> <td>Antonietta Polimeno</td><td>Présidente (d'office)</td></tr> <tr> <td>Fidan Knushi</td><td>Vice-président, Expositions nationales</td></tr> <tr> <td>Stefan Mani</td><td>Secrétaire</td></tr> <tr> <td>Erika Fassbind</td><td>Finances</td></tr> <tr> <td>João Liberado</td><td>Représentent ASJ, Délégué COM & OMJ</td></tr> </table>	Antonietta Polimeno	Présidente (d'office)	Fidan Knushi	Vice-président, Expositions nationales	Stefan Mani	Secrétaire	Erika Fassbind	Finances	João Liberado	Représentent ASJ, Délégué COM & OMJ
Antonietta Polimeno	Présidente (d'office)										
Fidan Knushi	Vice-président, Expositions nationales										
Stefan Mani	Secrétaire										
Erika Fassbind	Finances										
João Liberado	Représentent ASJ, Délégué COM & OMJ										
Conclusion	Prise de connaissance										
Communiqué	AD ARAO, 25.05.2025.										
Conclusion	Antonietta participe à l'AD et représente Oiseaux d'agrément Suisse.										
Communiqué	Prochain Meeting : Mardi, 22. Juli 2025 18:30 Busswil, au choix per Zoom ou à Busswil.										
Conclusion	Prise de connaissance										
Communiqué	Liste des affaires en suspens La liste des affaires en suspens est discutée et mise au point.										
Conclusion	Prise de connaissance										

Fin de séance 21heures 45

Schüpfen, Busswil, 26. Mai 2025

La présidente :

Antonietta Polimeno

Procès-verbal :

Jakob Niederhauser